



MASTER CLASS « Vivian Maier un autre portrait »

8^{ème} année

Master Class photo culturel et pratique en Champsaur avec Jean-Christophe Béchet, est devenu au fil des années, INTERNATIONAL.

Le stage se déroule dans la vallée d'origine familiale où la célèbre photographe américaine, a vécu 6 années de sa jeunesse. Elle y est revenue par deux fois.

Le programme des 4 jours est défini par le photographe Jean-Christophe BECHET.

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier , 05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel, administrative et financière du stage.

STAGE de 4 jours les 4 + 5 + 6 + 7 AVRIL 2024. Programme joint. MAXI : 12 stagiaires.

FORFAIT tout compris : 685 € TTC *détaillés comme suit.*

Forfait prestations hébergement : Hôtel-Restaurant Les Chenets 05500 St Julien en Champsaur.

Pension complète chambre individuelle (3 nuits) + P d J + dîner soir, boisson sur table comprise + Sac pique-nique le midi + Repas « Gourmets » le dimanche midi en fin de stage, 325 € (taxe séjour, boissons au Bar et en chambre en sus) Option chambre double possible 11€.

Forfait stage comprenant : Cours photos, Editing, animations durant 4 jours par JC. Béchet.

Par les membres de l'association présents : Assistance logistique, gestion, location matériel et salle, connexion wifi, encadrement, exposition privée de la donation John Maloof, présentation des 5 circuits en vallée, visite de la Maison de la photographie Vivian Maier. Adhésion de 10 € à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2024 : forfait 360 € .

REGLEMENT:

Forfait à l'inscription : 360 €

Le solde pour 325 € sera appelé pour règlement le 1er février 2024.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

Ou virement bancaire sur : IBAN FR76 1130 6000 6248 1504 2757 904

Crédit Agricole Alpes Provence 05500 St Bonnet en Champsaur. Compte N°48150427579.

ANNULATION / DESISTEMENT :

L'organisateur du stage se conformera à toutes les mesures sanitaires obligatoires ou préconisées pour une pandémie type Covid. La non présentation du passe sanitaire, s'il devenait obligatoire, ne sera pas un motif de désistement. L'organisation économique du stage impose un minimum de 7 stagiaires.

Dans le cas ou, ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 4 mars 2024, le stage ne pourra avoir lieu.

ANNULATION.

En cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif, les inscrits seront remboursés, moins 10 €, carte d'adhérent à l'association.

Aucune indemnité ne sera due à un réservataire.

L'association Vivian Maier et le Champsaur propose le stage à prix coûtant, elle ne souscrit pas d'assurances en cas d'annulation. Les inscrits peuvent avoir recours à leur propre assurance annulation.

DESISTEMENT

En cas de désistement du stagiaire, un processus est prévu.

- Désistement d'un participant inscrit, **AVANT le 31 janvier 2024** :

- Acompte d'inscription, chèque et/ou virement bancaire remboursé avec une retenue de 100€.
- Désistement d'un participant inscrit **APRES le 31 janvier 2024** jour de clôture des inscriptions, aucun remboursement de l'acompte versé.

Bulletin d'inscription à retourner rempli >> 05alainrobert@gmail.com

M..... Prénom.....

Domicilié :

C.P. : Ville :

Tél :

Mail : (lisible svp)

Déclare s'inscrire au MASTER Class PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 4 avril à 14h au dimanche 7 avril à 18h pour un **Forfait global de 685 € TTC** comprenant le STAGE PHOTO + Hébergement + Restauration (taxe séjour en sus)

Je règle le montant de l'inscription au Master class : **360€** par chèque / par virement bancaire

IBAN : FR76 1130 6000 6248 1504 2757 904 BIC : ACRIFRPP813

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 360 € vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Pour l'édition journalier, le stagiaire apporte PC personnel avec cordon branchement en sus de son matériel photo et de ses portfolios.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET, et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Je m'inscris pour le BONUS du lundi 8 avril, comme définit sur le programme. Je réglerai directement à l'hôtel.

Fait à

Le.....

Signature

Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage. Il est possible de venir vous chercher en gare de GAP.

Suivant votre mode de transport, pour une réservation, avant ou après les dates du stage, contacter directement l'hôtel : 04 92 50 03 15.

Alain ROBERT. Trésorier de l'association.

La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.

Tél : 06 31 41 74 56 mail : 05alainrobert@gmail.com